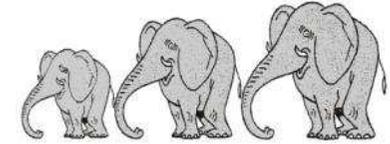


Histoire – *Les temps modernes*



La révolution française

⇒ *La suite de la révolution*

Nous avons laissé nos députés mécontents dans leur gymnase...



*Cet événement, qui marque le début de la révolution, s'appelle le **Serment du Jeu de Paume** et a eu le **20 juin 1789**.*

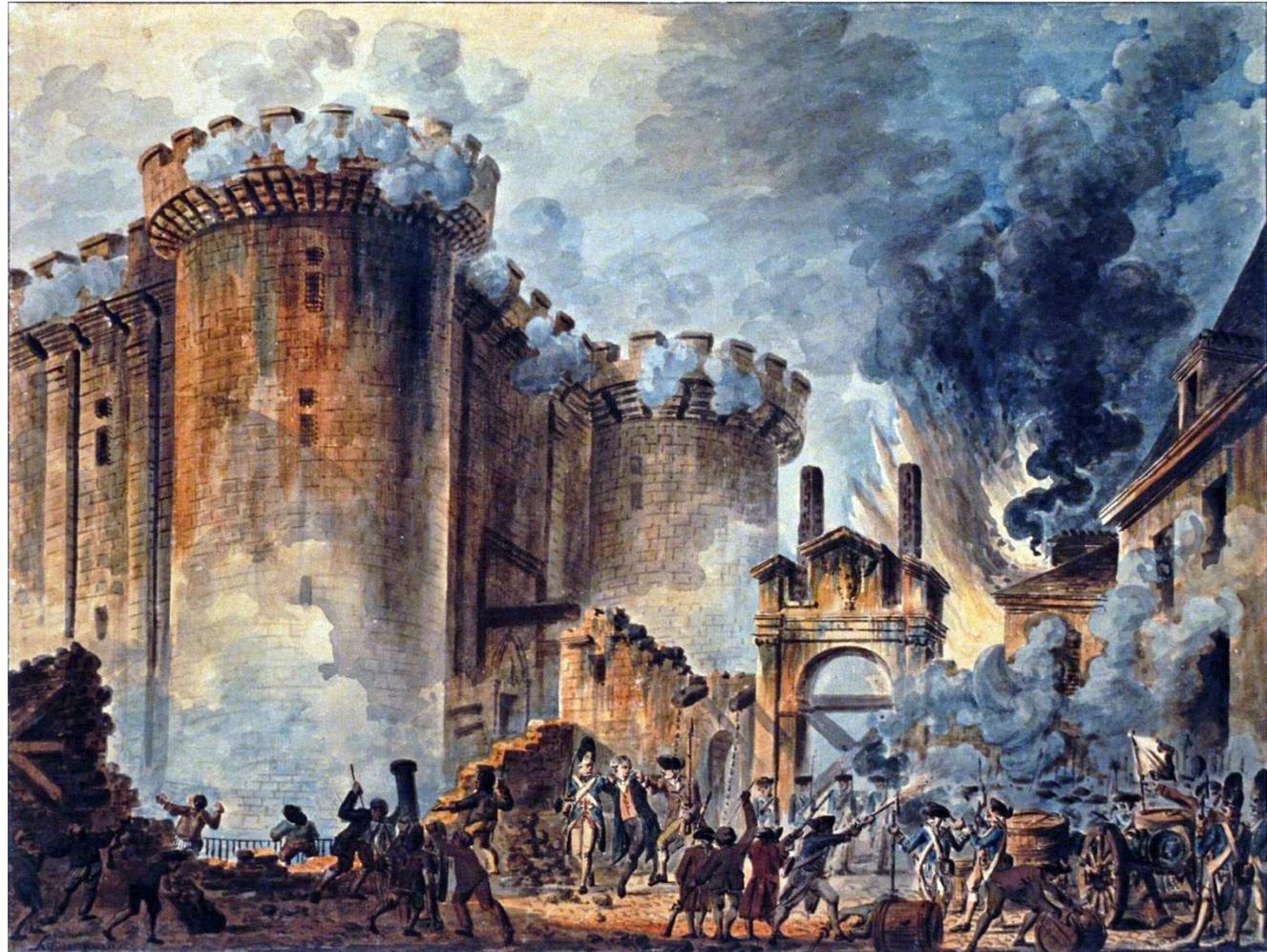
lieu



*Pour faire face à ces **contestations** et à la montée de la **colère** parmi le peuple parisien, le roi prend une grave décision : il envoie **20 000 soldats** pour encercler Versailles et Paris, et tenter de remettre un peu d'ordre.*

La réaction du peuple parisien ne se fait pas attendre : des émeutes grandissent dans les rues.

Le 14 juillet 1789, le peuple parisien pénètre dans une prison et y met le feu. Cet événement s'appelle la prise de la Bastille.



*Le 4 août 1789, l'Assemblée Nationale
décide d'abolir les privilèges.*

*Désormais, tous les citoyens seront soumis
aux mêmes droits et aux mêmes impôts.*

C'est la fin de la société d'Ancien Régime.

*Le 26 août
1789,
l'Assemblée
Nationale rédige
la Déclaration
des Droits de
l'Homme et du
Citoyen.*



Voici quelques-uns des articles.

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

(Décrétés par l'Assemblée Nationale)

Article 1

Les hommes naissent libres et égaux en droits.

Article 2

Les droits de l'homme sont : la liberté, la propriété, la sécurité et la résistance à l'oppression.

Article 3

Personne ne peut exercer d'autorité si elle ne lui a pas été confiée par la nation.

Article 4

La liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas aux autres.

Article 6

Tous les citoyens sont égaux devant la loi.

Article 7

Personne ne peut être accusé, arrêté ou emprisonné, sauf dans les cas prévus par la loi.

Article 10

Personne ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses.

Article 11

La liberté de communiquer est l'un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler et écrire librement.

Article 13

L'impôt doit être réparti entre tous les citoyens, en fonction de leur richesse.

A vous de jouer !

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

(Décrétés par l'Assemblée Nationale)

Article 1

Les hommes naissent libres et égaux en droits.

Article 2

Les droits de l'homme sont : la liberté, la propriété, la sécurité et la résistance à l'oppression.

Article 3

Personne ne peut exercer d'autorité si elle ne lui a pas été confiée par la nation.

Article 4

La liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas aux autres.

Article 6

Tous les citoyens sont égaux devant la loi.

Article 7

Personne ne peut être accusé, arrêté ou emprisonné, sauf dans les cas prévus par la loi.

Article 10

Personne ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses.

Article 11

La liberté de communiquer est l'un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler et écrire librement.

Article 13

L'impôt doit être réparti entre tous les citoyens, en fonction de leur richesse.

Relie chaque phrase à l'article qui lui correspond.

- | | | | |
|--|-----------------------|-----------------------|------------|
| Chaque citoyen peut être propriétaire de sa maison. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | Article 3 |
| Chaque citoyen peut choisir sa religion. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | Article 13 |
| Chaque citoyen peut faire ce qu'il veut (à condition que cela ne gêne pas les autres). | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | Article 2 |
| Chaque citoyen a le droit de publier un journal pour exprimer ses idées. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | Article 4 |
| Personne ne peut diriger le pays s'il n'a pas été élu. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | Article 11 |
| Chaque citoyen doit payer des impôts en fonction de sa richesse. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | Article 10 |
| Chaque citoyen doit être protégé par la nation. | <input type="radio"/> | | |

Corrigeons tout ça...

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

(Décrétés par l'Assemblée Nationale)

Article 1

Les hommes naissent libres et égaux en droits.

Article 2

Les droits de l'homme sont : la liberté, la propriété, la sécurité et la résistance à l'oppression.

Article 3

Personne ne peut exercer d'autorité si elle ne lui a pas été confiée par la nation.

Article 4

La liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas aux autres.

Article 6

Tous les citoyens sont égaux devant la loi.

Article 7

Personne ne peut être accusé, arrêté ou emprisonné, sauf dans les cas prévus par la loi.

Article 10

Personne ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses.

Article 11

La liberté de communiquer est l'un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler et écrire librement.

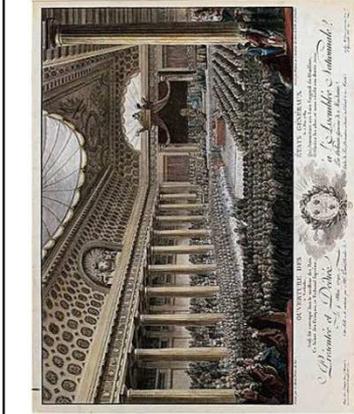
Article 13

L'impôt doit être réparti entre tous les citoyens, en fonction de leur richesse.

Relie chaque phrase à l'article qui lui correspond.

- | | | | |
|--|---|---|------------|
| Chaque citoyen peut être propriétaire de sa maison. | ○ | ○ | Article 3 |
| Chaque citoyen peut choisir sa religion. | ○ | ○ | Article 13 |
| Chaque citoyen peut faire ce qu'il veut (à condition que cela ne gêne pas les autres). | ○ | ○ | Article 2 |
| Chaque citoyen a le droit de publier un journal pour exprimer ses idées. | ○ | ○ | Article 4 |
| Personne ne peut diriger le pays s'il n'a pas été élu. | ○ | ○ | Article 11 |
| Chaque citoyen doit payer des impôts en fonction de sa richesse. | ○ | ○ | Article 10 |
| Chaque citoyen doit être protégé par la nation. | ○ | ○ | |
-

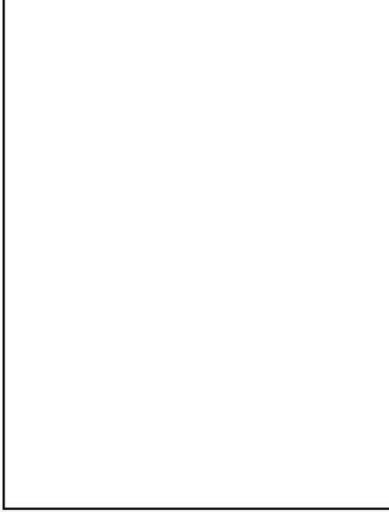
Revenons à notre frise historique...



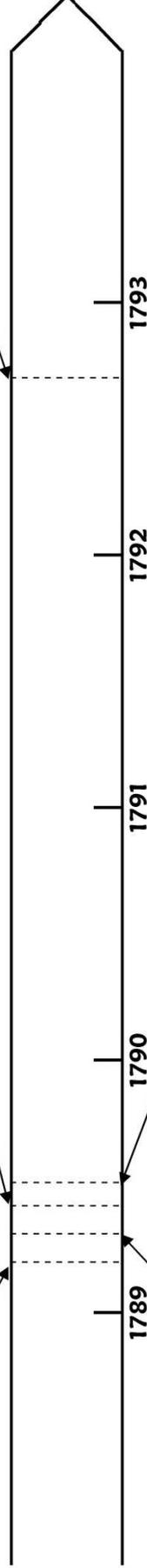
La Réunion des États Généraux
5 mai 1789



La prise de la Bastille
14 juillet 1789



Proclamation de la _____



1789

1790

1791

1792

1793



Le serment du Jeu de Paume
20 juin 1789



Déclaration des droits de l'homme
26 août 1789